



L'eau, parlons en au ... bistr'EAU !!!

Organisé par :



En partenariat avec :



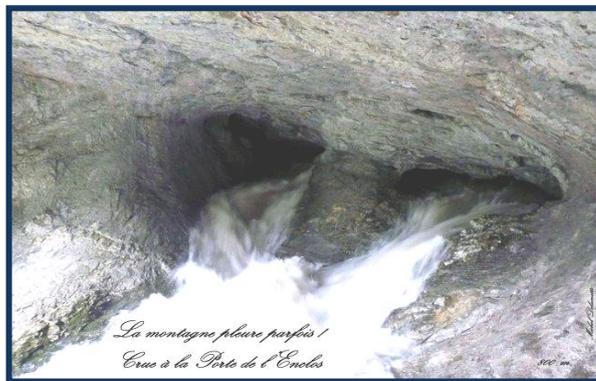
Rhône-Alpes Région



« Nous ne connaissons la valeur de l'eau que lorsque le puits est sec. »

Quelques expressions de l'eau « courantes »

- « Apporter de l'eau à son moulin »
- « Se ressembler comme deux gouttes d'eau »
- « Mettre de l'eau dans son vin »
- « Il n'a pas inventé l'eau chaude »
- « Il y a de l'eau dans le gaz »
- « Chat échaudé craint l'eau froide »
- « Ça coule de source »
- « D'ici là, il passera beaucoup d'eau sous les ponts »
- « Fontaine je ne boirai pas de ton eau »



Crue de la Porte de l'Enclos – crédit photo : M. Delamette

L'eau en quelques mots....

Aquifère : qui contient de l'eau; une nappe aquifère

Bassin versant : portion de territoire délimité par des lignes de crêtes dont les eaux alimentent une rivière, un lac.

Captage : moyen pour recueillir les eaux d'une source

Cours d'eau : chenal superficiel ou souterrain dans lequel s'écoule un flux d'eau continu ou temporaire

Débit : volume d'eau écoulé en un point donné pendant l'unité de temps

Doline : petite cuvette circulaire à fond plat, caractéristique de la topographie karstique.

Écoulement gravitaire : écoulement de l'eau d'une rivière, d'un canal, d'un ruisseau, selon la pente.

Emergence : endroit où une source sort de terre

Etiage: partie de l'année où le cours d'eau atteint son niveau le plus bas.

Nappe phréatique : nappe d'eau souterraine, formée par l'infiltration des eaux de pluie et alimentant des sources.

Perte : disparition totale/partielle d'un cours d'eau qui devient souterrain et réapparaît sous forme de résurgence.

Résurgence : réapparition à l'air libre, sous forme de grosse source, d'eaux infiltrées dans un massif calcaire.

Ripisylve: ensemble de la végétation typique des bords de rivières utile au maintien des berges.

Ruisselet : cours d'eau se jetant dans un ruisseau **Ru** : petit filet d'eau s'écoulant de la source

Ruisseau : cours d'eau se jetant dans une rivière

Source: eau qui sort naturellement de terre, ou par extension, point où l'eau jaillit, point de départ d'une rivière

Tourbière : milieu humide où se forme la tourbe (matière combustible noire formée suite à l'accumulation de végétaux dans un milieu saturé en eau)

A NOTER : Les Devoirs des Riverains

Qui doit entretenir les cours d'eau non domaniaux ?

Article L215-2 :

Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Chaque riverain a le droit de prendre, dans la partie du lit qui lui appartient, tous les produits naturels et d'en extraire la vase, du sable, et des pierres, à la condition de ne pas modifier le régime des eaux et d'en exécuter l'entretien conformément à l'article L215-4.

Article L215-9 :

Le propriétaire riverain d'un cours d'eau non domanial ne peut exécuter des travaux au-dessus de ce cours d'eau ou le joignant qu'à la condition de ne pas préjudicier à l'écoulement et de ne causer aucun dommage aux propriétés voisines.

Article L215-14 :

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Règles du plan d'occupation des sols :

Toute construction doit être implantée à au moins 6 mètres des berges des cours d'eau, canaux, et fossés d'arrosage. Les clôtures doivent être implantées à au moins 4 mètres des berges afin de laisser le libre passage aux engins d'entretien.

Plus d'informations sur les sites

- **Association Rivière Rhône-Alpes** : <http://www.riviererhonealpes.org>

Réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau »

- **CCMB** (Communauté de Communes du Mont de Beauvoir) : <http://www.mont-beauvoir.fr/>

- **L'eau entre mémoire et devenir** : <http://eau.amisdesparcs.fr/>

Site du Groupement des Amis des PNR du sud-est

- **Eaufrance** le portail de l'eau : <http://www.eaufrance.fr/>

- **Fédération de pêche 38** : <http://www.peche-isere.com/>

- **Fédération de pêche 73** : <http://www.savoiepeche.com/home>

- **Gest'eau** le site des outils de la gestion intégrée de l'eau : <http://gesteau.eaufrance.fr/>

- **GRAIE** (Groupe de Recherche RA sur les Infrastructures et l'Eau) : <http://www.graie.org/graie/index.htm>

- **Laboratoire Edytem** : <http://edytem.univ-savoie.fr>

- **Les pêcheurs du Haut Guiers** : <http://www.lespecheursduhautguiers.fr/>

- **PNR de Chartreuse** : <http://www.parc-chartreuse.net>

- **Région Rhône-Alpes** : <http://www.rhonealpes.fr/>

- **SIAGA** (Syndicat Intercommunal du Guiers et de ses Affluents) : <http://www.guiers-siaga.fr/>

- **Site historique de Saint Christophe la Grotte** : <http://www.animgrotte.com/>

- **SPANC de la CCMB** : <http://www.mont-beauvoir.fr/spanc/reglement-de-service>

Service Publique d'Assainissement Non Collectif

- **Syndicat des eaux du Thiers** : syndicat.eau.thiers@wanadoo.fr



Un étudiant chargé de collecter les données sur la culture, la mémoire et le devenir de l'eau pour l'Observatoire de l'eau vous contactera prochainement pour partager vos informations, connaissances et souvenirs.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Fabien Hobléa, maître de conférences - laboratoire Edytem - Université de Savoie

Nous remercions l'Auberge du Tunnel et l'association ANIM'GROTTE qui nous ont reçus à St Christophe la Grotte (73)